



Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
Géomètre-expert D.P.L.G  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
1 rue Tiphaine  
75015 Paris

**Pôle Géomètre**

Tél. 01.45.75.59.69  
Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**

Tél. 01.43.58.78.20  
Fax. 01.43.58.78.24

**RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET  
PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE**  
POUR L'ETABLISSEMENT DU CONSTAT ETABLI A L'OCCASION DE LA VENTE D'UN IMMEUBLE BATI

RAPPORT DE REPERAGE **14032312-1 / AMIANTE**  
ETABLI EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL LE **03/10/2014**

**Objet**

La présente mission consiste à établir le rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente :

- D'immeubles d'habitation comportant un seul logement
- Des parties privatives de tout ou partie d'immeubles collectifs d'habitation

**Références réglementaires :**

Articles L. 1334-13, R. 1334-15 et 16, R. 1334-20 et 21, R. 1334-23 à 24, R. 1334-27 du Code de la Santé Publique, décret 211-629 du 3 juin 2011  
Arrêté du 12/12/2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, modifié par arrêté du 26 juin 2013  
Arrêté du 12/12/2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage, modifié par arrêté du 26 juin 2013

**Bien objet de la mission :**

Date de la visite	02/09/2014
Adresse :	82 avenue de Clichy - 75017 PARIS
Type de bien/bâtiment :	Studio
Date du permis de construire (à défaut, date de construction) :	Non communiqué
Lot de copropriété	Lot 6
Référence cadastrale	Section : DK n°10
Repérage :	1er étage
Annexes :	Néant

Ce rapport a fait l'objet d'une commande en date du : 06/08/2014  
Visite préliminaire :  Oui le :  Non

**CONCLUSION : Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.**

**Observations : Présence d'un conduit de cheminée en fibres-ciment le long de la façade adjacente.**

L'Opérateur de repérage,  
Guillaume Hoël

Fait à PARIS, le 03/10/2014

Cabinet de Quénétain - Immo Partners  
A. de Quénétain





Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
Géomètre-expert D.P.L.G  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
1 rue Tiphaine  
75015 Paris

**Pôle Géomètre**  
Tél. 01.45.75.59.69  
Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**  
Tél. 01.43.58.78.20  
Fax. 01.43.58.78.24

RAPPORT DE REPERAGE 140323|2-/  
AMIANTE ETABLI EN UN EXEMPLAIRE  
ORIGINAL LE 03/10/2014

## Sommaire

1. Renseignements concernant la mission .....	2
2. Conclusions du rapport .....	4
3. Description générale du bien .....	7
4. Réalisation du repérage .....	7
5. Résultats détaillés du repérage .....	8
6. Plan/croquis du repérage.....	9
7. Attestation sur l'honneur.....	10
8. Attestation d'assurance.....	11
9. Certificat de compétences .....	13

## 1. Renseignements concernant la mission

### 1.2 Désignation du client

#### Désignation du Propriétaire :

Nom : WANIGASINGHE  
Adresse : 82 avenue de Clichy  
75017 PARIS

Email :

#### Désignation du commanditaire (si le propriétaire n'est pas le commanditaire) :

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom : SDC 82 av. de Clichy  
Adresse : Représenté par Maître Cécile LEMAISTRE-BONNEMAY - 10 Quai de la Mégisserie  
75001 PARIS

Email :

### 1.3 Désignation de l'opérateur de repérage

Nom : Guillaume Hoël  
Email : alexis@quenetaim.com

Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par I. CERT Parc EDONIA - bâtiment G - rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT-GREGOIRE. Le N° du certificat est CPDI 0354 délivré le 03/10/2012 et expirant le 02/10/2017.

### 1.4 Organisme chargé de la mission

Raison Sociale : SAS A. DE QUENETAIM  
Adresse : 1 rue Tiphaine 75015 PARIS  
Numéro SIRET : 529 783 557  
Code NAF : 7112A





Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
Géomètre-expert D.P.L.G  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
1 rue Tiphaine  
75015 Paris

**Pôle Géomètre**  
Tél. 01.45.75.59.69  
Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**  
Tél. 01.43.58.78.20  
Fax. 01.43.58.78.24

RAPPORT DE REPERAGE 140323|2-/  
AMIANTE ETABLI EN UN EXEMPLAIRE  
ORIGINAL LE 03/10/2014

N° TVA : FR 57 529 783 557  
Compagnie d'assurance : Nom de la compagnie : AXA  
N° de police : 3925825104  
Valide jusqu'au : 31 décembre 2014

### 1.5 Désignation du laboratoire d'analyse

Sans objet

### 1.6 Avertissement

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que, dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux seuls matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique accessibles sans travaux destructifs, c'est-à-dire entraînant réparation, remise en état ou ajout de matériau ou faisant perdre sa fonction au matériau.

#### Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique

Composant à sonder ou à vérifier
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

#### Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
<b>1- Parois verticales intérieures</b>	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux de cloisons
<b>2- Planchers et plafonds</b>	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol
<b>3- Conduits, canalisations et équipements intérieurs</b>	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...)	Conduits, enveloppes de calorifuges
Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage
Portes coupe-feu	Joints (tresses, bandes)
Vide-ordures	Conduits
<b>4 - Eléments extérieurs</b>	
Toitures	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux
Bardages et façades légères	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment)
Conduits en toiture et façade	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée

Les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux.



Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
Géomètre-expert D.P.L.G  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
1 rue Tiphaine  
75015 Paris

**Pôle Géomètre**  
Tél. 01.45.75.59.69  
Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**  
Tél. 01.43.58.78.20  
Fax. 01.43.58.78.24

RAPPORT DE REPERAGE 140323|2-/  
AMIANTE ETABLI EN UN EXEMPLAIRE  
ORIGINAL LE 03/10/2014

## 2. Conclusions du rapport

**Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.**

*Observations : Présence d'un conduit de cheminée en fibres-ciment le long de la façade adjacente.*

### 2.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

#### Remarques particulières :

Des matériaux réputés contenir de l'amiante et non compris dans les listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique peuvent être repérés. Ceci ne constitue qu'une information et la liste des matériaux hors liste ne saurait être exhaustive.

#### Sur décision de l'opérateur de repérage :

Liste B			
Description	Localisation	Type de recommandation	Recommandations*
Néant			

#### Après analyse en laboratoire :

Liste A				
Description	Localisation	Prélèvement	Etat de conservation	Préconisations*
Néant				

Liste B				
Description	Localisation	Prélèvement	Type de recommandation	Recommandations*
Néant				



Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
Géomètre-expert D.P.L.G  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
1 rue Tiphaine  
75015 Paris

**Pôle Géomètre**  
Tél. 01.45.75.59.69  
Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**  
Tél. 01.43.58.78.20  
Fax. 01.43.58.78.24

RAPPORT DE REPERAGE 140323|2-/  
AMIANTE ETABLI EN UN EXEMPLAIRE  
ORIGINAL LE 03/10/2014

**Sur justificatifs :**

Liste A				
Description	Localisation	Nom justificatif	Etat de conservation	Préconisations
Néant				
Liste B				
Description	Localisation	Nom justificatif	Type de recommandation	Recommandations
Néant				
Hors liste A et B				
Description	Localisation	Nom justificatif	Type de recommandation	Recommandations
Néant				

**2.2 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante**

**Sur justificatifs :**

Description	Localisation	Justification	Nom justificatif
Néant			

**Après analyse en laboratoire :**

Description	Localisation	Prélèvement
Néant		

**2.3 Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectuées**

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		



Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
Géomètre-expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
1 rue Tiphaine  
75015 Paris

**Pôle Géomètre**  
Tél. 01.45.75.59.69  
Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**  
Tél. 01.43.58.78.20  
Fax. 01.43.58.78.24

RAPPORT DE REPERAGE 140323|2-/  
AMIANTE ETABLI EN UN EXEMPLAIRE  
ORIGINAL LE 03/10/2014

#### 2.4 Obligations réglementaires pour les matériaux de la liste A contenant de l'amiante

Néant

#### 2.5 Mesures d'ordre général pour les matériaux liste B et hors liste A et B contenant de l'amiante

Néant

#### 2.6 Texte d'information

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).



Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
Géomètre-expert D.P.L.G  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
1 rue Tiphaine  
75015 Paris

**Pôle Géomètre**

Tél. 01.45.75.59.69  
Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**

Tél. 01.43.58.78.20  
Fax. 01.43.58.78.24

RAPPORT DE REPERAGE 140323|2-/  
AMIANTE ETABLI EN UN EXEMPLAIRE  
ORIGINAL LE 03/10/2014

### 3. Description générale du bien

#### 3.1 Tableau récapitulatif des pièces visitées

Nom	Descriptif	Commentaire / photos
Entrée	Sol : - Béton - Plastique (Collé) Plinthes : - Bois Plafond : - Plâtre - Peinture Bâti porte : - Bois Mur : - Plâtre - Peinture	Néant
W.C.	Plinthes : - Carrelage Bâti porte : - Bois Plafond : - Plâtre - Peinture Sol : - Béton - Carrelage Mur : - Plâtre - Peinture	Néant
Séjour	Bâti fenêtre : - Bois Mur : - Plâtre - Papier peint Plafond : - Plâtre - Polystyrène Bâti porte : - Bois Plinthes : - Bois Sol : - Béton - Plastique (Collé)	Néant
Dégagement	Sol : - Béton - Plastique (Collé) Mur : - Plâtre - Papier peint Plafond : - Plâtre - Peinture Plinthes : - Bois	Néant
Salle d'eau	Sol : - Béton - Carrelage Plafond : - Plâtre - Peinture Bâti porte : - Bois Mur : - Plâtre - Carrelage, Peinture Plinthes : - Carrelage	Néant
Chambre	Mur : - Plâtre - Papier peint Plinthes : - Carrelage Sol : - Béton - Carrelage Plafond : - Plâtre - Peinture Bâti porte : - Bois	Néant
Façade	Façade : - Béton/Brique - Peinture	Présence d'un conduit de cheminée en fibres-ciment le long de la façade adjacente.

### 4. Réalisation du repérage

Date du repérage	02/09/2014
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage	Néant
Représentant du propriétaire (accompagnateur)	Maître Jean-Paul LOUVION (Huissier)

#### 4.1 Liste des pièces visitées

Appartement : Entrée, W.C., Séjour, Dégagement, Salle d'eau, Chambre, Façade

#### 4.2 Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Page 7 / 13



SAS CABINET DE QUENETAIN – IMMO PARTNERS  
SIRET : 529 783 557

Code APE : 7112A  
Assurance : Swiss Life N° 9.494.687

[www.quenetaim.com](http://www.quenetaim.com)  
[geometre-expert@quenetaim.com](mailto:geometre-expert@quenetaim.com)



Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
 Géomètre-expert D.P.L.G.  
 Expert près la Cour d'Appel de Paris  
 1 rue Tiphaine  
 75015 Paris

**Pôle Géomètre**  
 Tél. 01.45.75.59.69  
 Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**  
 Tél. 01.43.58.78.20  
 Fax. 01.43.58.78.24

RAPPORT DE REPERAGE 140323|2-/  
 AMIANTE ETABLI EN UN EXEMPLAIRE  
 ORIGINAL LE 03/10/2014

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

#### 4.3 Méthodologie du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante :

L'opérateur de repérage recherche les matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique, accessibles sans travaux destructifs puis recense et identifie les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante (matériau ou produit ayant intégré de l'amiante pendant certaines périodes de leur fabrication) entrant dans le cadre de la présente mission.

A cette fin, il examine de façon exhaustive toutes les différentes parties de l'immeuble bâti qui constituent le bâtiment. Lorsque certains locaux ne sont pas accessibles, l'opérateur de repérage le précise et en mentionne les motifs

L'inspection visuelle peut être complétée par des investigations approfondies et des sondages qui permettent de s'assurer de la composition interne d'un ouvrage ou d'un volume.

L'inspection visuelle, les sondages et les prélèvements sont réalisés selon les prescriptions décrites à l'annexe A de la Norme NF X 46 020 de décembre 2008.

En cas de doute sur la présence d'amiante, il détermine les matériaux ou produits dont il convient de prélever et d'analyser un ou des échantillons pour pouvoir conclure quant à la présence d'amiante.

Conformément aux prescriptions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses de ces échantillons de ces matériaux ou produits sont réalisés par un organisme accrédité.

Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau.

Conformément aux prescriptions de l'annexe B de la norme NF X 46-020 de décembre 2008 :

- les prélèvements sont réalisés dans des conditions conduisant à une pollution minimale des lieux.
- pour éviter tout risque de contamination croisée :
  - les outils sont à usage unique ou sont soigneusement nettoyés après chaque prélèvement.
  - les prélèvements sont conditionnés individuellement en double emballage étanche.
- pour assurer une parfaite traçabilité des échantillons prélevés, l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage et si possible sur l'échantillon. Une fiche d'accompagnement, reprenant l'identification est transmise au laboratoire.

Pour les matériaux de la liste A, l'opérateur conclut définitivement à l'absence ou la présence d'amiante pour chaque matériau ou produit repéré. Dans sa conclusion, il précise le critère (marquage du matériau, document consulté, résultat d'analyse de matériau ou produit) qui lui a permis de conclure quant à la présence ou à l'absence d'amiante.

Pour les matériaux de la liste B, l'opérateur conclut définitivement à l'absence ou la présence d'amiante pour chaque matériau ou produit repéré. Dans sa conclusion, il précise le critère (marquage du matériau, document consulté, résultat d'analyse de matériau ou produit) qui lui a permis de conclure quant à la présence ou à l'absence d'amiante. Pour chacun des matériaux ou produits repérés, en fonction de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. Dans ce cas, il précise dans sa conclusion que le critère qui lui a permis de conclure est son jugement personnel.

#### 5. Résultats détaillés du repérage

Localisation	Inspection				Matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'Amiante		
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Sondage N° (type)	N° Prélèvement	Conclusion	
					Présence/absence d'amiante	Etat de conservation ou type de recommandation	
Néant							

#### Observations :

Présence d'un conduit de cheminée en fibres-ciment le long de la façade adjacente.

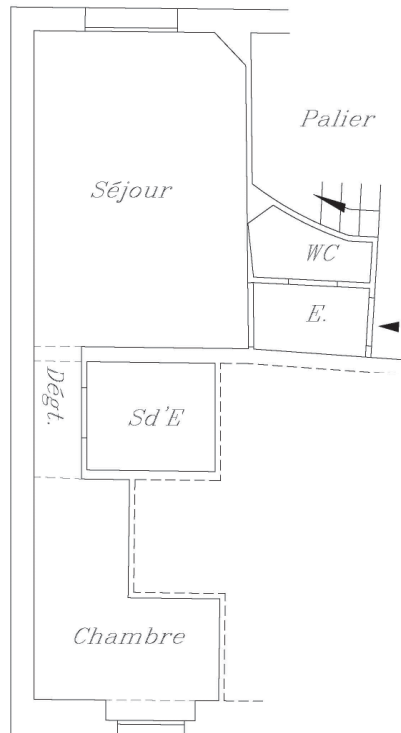




## 6. Plan/croquis du repérage

Sont précisées sur le plan ou croquis les informations suivantes :

- La localisation des éventuels sondages complémentaires à l'inspection visuelle
- La localisation des prélèvements
- La localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante ou susceptibles d'en contenir si des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.
- L'état de conservation des matériaux amiantés de la liste A est précisé.





Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
Géomètre-expert D.P.L.G  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
1 rue Tiphaine  
75015 Paris

**Pôle Géomètre**  
Tél. 01.45.75.59.69  
Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**  
Tél. 01.43.58.78.20  
Fax. 01.43.58.78.24

RAPPORT DE REPERAGE 140323|2-/  
AMIANTE ETABLI EN UN EXEMPLAIRE  
ORIGINAL LE 03/10/2014

## 7. Attestation sur l'honneur

Je, soussigné Guillaume Hoël, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.

Paris le 02/09/2014



Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
Géomètre-expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
1 rue Tiphaine  
75015 Paris

**Pôle Géomètre**  
Tél. 01.45.75.59.69  
Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**  
Tél. 01.43.58.78.20  
Fax. 01.43.58.78.24

RAPPORT DE REPERAGE 140323|2-/  
AMIANTE ETABLI EN UN EXEMPLAIRE  
ORIGINAL LE 03/10/2014

## 8. Attestation d'assurance

### Votre Assurance

RESPONSABILITE CIVILE  
ENTREPRISE



### COURTIER

**CNA**  
178 BOULEVARD PEREIRE  
75017 PARIS  
Tél : 01 40 68 02 02  
Fax : 01 40 68 05 00  
Portefeuille : 0114921220

SAS DE GEOMETRES EXPERTS  
A DE QUENETAIN  
1 RUE TIPHAIN  
75015 PARIS FR

ATTESTATION

### Vos références :

Contrat n° 3925825104  
Client n° 0296635720

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE, attestons que la :

**SOCIETE DE GEOMETRES EXPERTS  
A DE QUENETAIN  
14 RUE VIOLET  
75015 PARIS**

a souscrit pour son compte le contrat n° **3925825104** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat :

- Diagnostic de Performance Energétique (DPE)
- Risques Naturels et Technologiques
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Diagnostic Technique Amiante (DTA)
- Etat Termites
- Certification de surface – Loi Carrez
- Diagnostic Gaz
- Diagnostic Technique Immobilier (Loi SRU)
- Installation intérieure d'électricité
- Etat des lieux dans le cadre du Prêt à taux Zéro
- Déterminer les millièmes de copropriété
- Etat des lieux locatifs (parties privatives)
- Diagnostic d'Accessibilité aux Personnes handicapés
- Etat descriptif Loi Scellier en réhabilitation (arrêté du 19 décembre 2003)
- Certificat de décence et d'habitabilité (décret 2002-120 du 30 janvier 2002)

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

### AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - France  
Entreprise régie par le Code des Assurances - TVA française au taux de 11,62% (21,057-66,0)  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 26 I C CGI - sauf pour les garanties ponctuelles par AXA Assurance

1/2

Page 11 / 13



SAS CABINET DE QUENETAIN – IMMO PARTNERS  
SIRET : 529 783 557

Code APE : 7112A  
Assurance : Swiss Life N° 9.494.687

www.quenetaim.com  
geometre-expert@quenetaim.com



Cabinet de Quénétain – Immo Partners  
Géomètre-expert D.P.L.G  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
1 rue Tiphaine  
75015 Paris

**Pôle Géomètre**  
Tél. 01.45.75.59.69  
Fax. 01.45.75.59.49

**Pôle Diagnostics**  
Tél. 01.43.58.78.20  
Fax. 01.43.58.78.24

RAPPORT DE REPERAGE 140323|2-/  
AMIANTE ETABLI EN UN EXEMPLAIRE  
ORIGINAL LE 03/10/2014

La validité cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **1<sup>er</sup> Janvier 2014 au 31 Décembre 2014 inclus** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS  
le 9 janvier 2014  
Pour la société :

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasse de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des Assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurance exclues de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2

Page 12 / 13



SAS CABINET DE QUENETAIN – IMMO PARTNERS  
SIRET : 529 783 557

Code APE : 7112A  
Assurance : Swiss Life N° 9.494.687

[www.quenetai.com](http://www.quenetai.com)  
[geometre-expert@quenetai.com](mailto:geometre-expert@quenetai.com)

